

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	2 fr. »
RECLAMES 3 ^e page.....	3 fr. »
» 2 ^e page.....	5 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Nous ne voulons pas être pris dans le conflit entre les gens de Moscou et ceux de Berlin ou de Rome. Qu'on laisse le communisme et le fascisme arranger entre eux leurs affaires sanglantes...

Des avions espagnols bombardent un cuirassé allemand, embossé dans un port, tuant ou blessant une centaine de marins hitlériens. Le lendemain, des vaisseaux de guerre allemands envoient des rafales d'obus sur un port espagnol, tuant, blessant et démolissant des centaines d'habitants et de maisons. Le même jour, un sous-marin qu'on dit italien torpille deux paquebots barcelonais, envoyant l'un par le fond avec son équipage, ses passagers et ses marchandises...

— Est-ce qu'il y a la guerre ?... demandaient des gens curieux et inquiets.

— Ma foi ! Des coups de canons, des bombardements, des torpillages, des blessés, des morts et des destructions !... *Si ça n'est pas la guerre, c'est rudement bien imité !*

— Mais enfin, on ne nous a pas avertis !

— C'est-à-dire que vous n'avez pas voulu entendre les avertissements ! ou plutôt, vous croyez toujours ceux qui vous disent que « ça ne risque rien !... Vers la fin de juillet 1914, dans le moment où l'armée autrichienne envahissait la Serbie et bombardait Belgrade, la presse allemande et les dupes qu'elle faisait chez nous s'en allaient répétant que la paix ne serait pas troublée... Huit jours après, l'Europe entière était en feu !

Que nous n'en soyons pas à ce point extrême du danger, tout le monde l'espère encore. Mais que la menace permanente en soit sur nous, c'est ce dont ne sauraient douter sérieusement ceux qui ne se crévent pas les yeux pour ne pas voir. Et c'est à écarter ce péril qu'il faut s'employer.

Il y a mieux à faire en ce moment que de discuter sur les circonstances de ces événements, c'est de travailler à limiter leurs conséquences. Plutôt que de s'acharner à déterminer exactement lequel des deux ou des trois a commencé, il importe de les empêcher de continuer. Le public se contente de savoir qui a le premier « violé les règles internationales »... Ce sera l'affaire des cyniques spéciaux qui siègent des juristes qualifiés qui en discuteront quand ils seront en possession des pièces, rapports, documents et témoignages. Mais d'ici là, nous sommes exposés à voir la ligne s'étendre par delà les Pyrénées si les grandes puissances ne s'entendent pas pour la circonscire et l'isoler...

Les nouvelles de ce matin apportent l'espoir que, pour cette fois, il n'en sera pas davantage.

On assure maintenant que l'Allemagne a découvert en Espagne qu'elle n'est pas « fin prête ». On laisse entendre que cette conviction la rend relativement accommodante et qu'elle se tient pour le moment satisfaite... On lui a tué 100 Allemands, elle a tué 4 ou 500 Espagnols et Espagnoles. Son compte se balance en sa faveur par un solide crédit. Elle estime que ces deux ou trois cents cadavres de surplus suffisent présentement à lui rendre son honneur perdu !...

Allons ! Tant mieux ! Mais c'est égal, l'alarme a été chaude. Nous venons de revoir, dans un éclair d'orage, le visage hideux de la guerre !

Pourtant, il ne faudrait pas se rassurer trop tôt et se rendormir maintenant, mollement bercé sur l'aile des zéphirs. Le péril subsiste. Tant que durera cette affreuse guerre espagnole, la paix européenne sera menacée. Chaque jour peuvent surgir de nouveaux « incidents » comme celui d'Alba. Bien d'autres l'avaient précédés qu'on a « étouffés » ; bien d'autres le suivront sans doute qu'on n'est pas sûr de pouvoir liquider aux moindres frais !

Nous ne voulons pas être pris dans le conflit entre les gens de Moscou et ceux de Berlin ou de Rome. Que le communisme et le fascisme arrange entre eux leurs affaires sanglantes...

Ces deux idéologies féroces s'affrontent en Espagne. Si on ne peut les empêcher, du moins qu'on les laisse régler seuls leurs comptes de haine et de massacre ! Ils finiront peut-être par s'épuiser l'un l'autre sans pouvoir se vaincre et ce serait sans doute, pour nous, la moins mauvaise solution possible dans l'intérêt de la France, il ne saurait y en avoir d'excellente.

L'autre jour, on me racontait qu'en un centre peu éloigné de la frontière espagnole opérait un de ces recruteurs de mort acharnés à envoyer se battre là-bas des gens qui n'y pensent pas. Vous savez, un de ces recruteurs qui prêchent le sacrifice à « l'idée » sans le pratiquer et qui trouvent dans cette guerre du profit pour eux et du sang pour les autres ! Et comme il exhortait un auditeur énigmatique et silencieux, celui-ci lui envoya tout à coup cette réponse vraiment magnifique :

— Et pourquoi irai-je me battre en Espagne ?... Je suis Espagnol !

Eh ! bien retournons à notre profit ce superbe paradoxe. Il nous servira d'argument sans réplique à opposer à tant d'hypocrites sophismes.

— Pourquoi irions-nous nous battre pour le fascisme ou pour le communisme ? Nous ne voulons ni l'un ni l'autre. Pourquoi irions-nous nous battre à propos de l'Espagne ? Nous ne sommes pas Espagnols !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Vrais et faux centenaires

Y aurait-il une « mode des centenaires » ? Depuis quelques mois, on ne parle que de gens ayant doublé ou sur le point de doubler le cap fatidique. La France en possède une quinzaine dans le premier cas, l'Italie à peu près autant. En Amérique, par contre, les centenaires sont fort rares, sans qu'on sache pourquoi, du reste. M. Rockefeller, qui vient de mourir à 98 ans, n'a pas atteint son siècle, et les Etats-Unis qui misaient sur le vingtième lustre du célèbre financier, n'auront pas eu la satisfaction d'inscrire à leur tableau de longévité un personnage d'aussi grande marque.

Pour s'en consoler, sans doute, voilà que leurs journaux annoncent l'existence, à San Francisco d'un vieillard de 112 ans. Mais la question est de savoir si est authentique et si, au surplus, les cas est surprenant. Il y a un demi-siècle, le statisticien Péguet ne prétendait-il pas avoir en la preuve formelle que de nombreuses personnes avaient dépassé l'âge de 130 ans ! Parmi celles-ci, il citait : l'anglais Thomas Carr, mort en 1588, à l'âge de 207 ans ; Pierre Dorten, hongrois, aurait atteint 185 ans ; le nègre Founforth serait décédé en 1797, âgé 180 ans ; la femme Travo, en 1782, à 175 ans seulement ; elle eut pu être la fille de Thomas Carr... Enfin, un autre Hongrois, Jean Rowen, mort à 172 ans, avait épousé une de ses compatriotes qui décéda elle-même à 164 ans, presque à la fleur de l'âge !...

Inutile de dire que ces assertions ont été considérées par les savants comme d'aimables fantaisies. Si le XVIII^e siècle avait connu tant de centenaires, on le savaait ! On peut cependant affirmer que la durée moyenne de la vie humaine a fort diminué depuis les temps primitifs. L'antiquité a certainement possédé des gens de longévité dépassant le siècle et demi. Trop d'historiens l'affirment pour qu'on puisse croire à un mensonge collectif. Est-ce donc que notre vie moderne, avec son surmenage, son manque de grand air, le bruit, les poussières des villes, le défaut d'hygiène est responsable de cette régression ? En tous cas, plusieurs physiologistes et anatomistes ont déclaré qu'il n'y avait aucune raison pour que les tissus humains ne soient pas prolongés au-delà de cent ans. Les professeurs Lazareff, de Moscou ; Preston, de Sydney et l'illustre français Carrel, ont prononcé déjà que la greffe des tissus pouvait devenir une opération courante et facile, entraînant un rejuvenescence sensible des fibres et du derme. Seuls, les organes continuent de s'user, mais qui sait s'il ne sera pas aisé, un jour, de se faire mettre un fût, une rate, un cœur de recharge ? On est sur le chemin de ces réparations et combien de gens ont vu déjà remplacer tel ou tel fragment de leur personne ?

Quoi qu'il en soit, saluons bien bas les vétérans, même lorsqu'il y a de légers erreurs de calcul et que le héros ou l'héroïne ne sont pas encore tout à fait des centenaires révolus... Daniel BRICE.

Informations

Au Sénat

Le président prononce l'éloge funèbre de MM. Malsang, sénateur du Pyrénées-Orientales, sénateur des Pyrénées-Orientales. Le Sénat discute le projet de loi complétant et modifiant la loi du 29 juillet 1881 sur la presse.

MM. Lesache, Roustan, soutiennent des amendements que combat M. Maulion. La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

A la Chambre

Dans la séance de mardi matin, la Chambre a discuté le projet de loi instituant en faveur des commerçants et des artisans, le règlement amiable homologué et de la proposition de loi portant aménagement des dettes des commerçants et industriels victimes de la crise économique.

MM. Becquart, Brunet, Roux, Quenette prennent part à la discussion. Puis la Chambre vote un projet de loi tendant à la ratification de la convention concernant le travail forcé ou obligatoire.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre continue la discussion du projet de loi, instituant en faveur des débiteurs, commerçants et artisans, le règlement amiable homologué. M. Planchet fait connaître les dispositions du projet. La discussion générale est close.

M. Titulesco à Bordeaux

M. Titulesco, le grand homme d'Etat européen, ancien président de la Société des Nations, ancien ministre des affaires étrangères de Roumanie, complètement remis des suites de l'attentat mystérieux dont il fut victime l'an dernier, ayant repris son activité internationale, viendra à Bordeaux les 26 et 27 juin, pour présider deux grandes manifestations au cours desquelles il prendra la parole.

Le Congrès de la Presse agricole

Le Congrès de la presse agricole s'est tenu lundi sous la présidence de M. Marcel Donon, président de la commission de l'agriculture au Sénat.

Il a discuté des questions professionnelles concernant les droits de reproduction et de réponse. Ses travaux ont fait ressortir le rôle utile que peut jouer la femme pour combattre la diminution de l'importance de la petite propriété à laquelle on assiste depuis quelques années et le rôle important que la presse agricole peut assumer pour documenter la population agricole, dont 97 0/0 des enfants sont touchés par l'enseignement agricole.

La réforme du pacte

M. Paul-Boncour a déposé à Genève son rapport sur les pactes régionaux d'assistance mutuelle. Il s'agit de réformer le pacte sans l'anéantir complètement. Autrement dit, il faut que les pactes régionaux d'assistance mutuelle ne fassent pas figure d'alliances militaires, qualifiées de périmées et dépassées à Genève. Pour ce faire, les accords régionaux doivent répondre à deux conditions :

1° La constatation de l'agression et, par conséquent, la mise en marche des sanctions économiques obligatoires pour tous et des sanctions militaires auxquelles se sont engagés les Etats contractants, doit appartenir au Conseil de la S.D.N.
2° Une autre garantie essentielle pourrait résulter de ce que ces pactes régionaux restent ouverts à ceux qui voudraient s'y adjoindre.

Pour faire sauter le tunnel

Les gardes mobiles de service aux abords du tunnel international de Cerbère à Port-Bou, ont arrêté un Italien, Gaetano Campelli, âgé de 38 ans.

Campelli portait deux billets de chemin de fer, l'un de Narbonne à Port-Vendres, l'autre de Sète-Ville à Corbère. Les abords du tunnel furent fermés, et l'on découvrit une bouteille thermos qui contenait du liquide, mais dont le fond était constitué par un mouvement d'horlogerie.

L'amorce fut séparée de l'engin et on la fit éclater en la reliant au réveil. Elle éclata à l'heure indiquée au cadran.

A l'Exposition

Le nombre de visiteurs qui ont franchi les portes de l'Exposition depuis mardi dernier, jour de l'ouverture, rien que pour les cartes permanentes, il en a été vendu 5.174 à 120 francs ce qui a déjà fait entrer dans les caisses la somme de 620.880 fr.

Il n'a pas été torpillé

Il y a deux jours, une dépêche d'origine gouvernementale annonçait que le bateau « Ciudad de Barcelona » avait été torpillé par un sous-marin inconnu. Or, le grand quartier général nationaliste l'annonce que ce bateau a heurté une mine et n'a pas été torpillé.

Le communiqué ajoute que l'équipage, composé de cent dix hommes, a été noyé.

Le bombardement d'Almería

Mardi matin, la vie a repris dans les rues d'Almería. Les habitants regagnent la ville et essaient de reprendre leur vie normale.

Toutes les lignes électriques et téléphoniques, ainsi que les conduites d'eau et de gaz, sont rompues.

Le gouverneur civil a déclaré qu'en moins d'une heure, plus de deux cents obus de 285 et de 205 ont été tirés sur la ville, dont une cinquantaine de maisons ont été rasées.

« Il n'y a pas un édifice dans toute la ville, a-t-il précisé, qui n'ait été touché par la mitraille. »

Au Japon

A la suite de la crise ministérielle, l'empereur a confié au prince Konoye, président de la Chambre des pairs, le soin de constituer le nouveau Cabinet.

Le prince Konoye jouit de l'appui des milieux militaires, financiers, politiques et d'autres groupements encore, qui sont persuadés qu'il serait le mieux à même de constituer un gouvernement d'union nationale capable d'exercer le pouvoir pendant deux ou trois ans et de stabiliser la situation politique.

Mais il y a lieu de noter que le prince Konoye a mandé, ce matin, son médecin pour lui demander s'il peut assumer une tâche nécessitant de gros efforts.

EN PEU DE MOTS...

— A Milwaukee (Etats-Unis), un fermier, nommé John Wazsak, a assassiné sa femme, ses huit enfants, en faisant sauter sa ferme avec une cartouche de dynamite parce qu'ils l'énervaient en chantant et en dansant au son de la radio.

— Le 9 juin, paraîtra un nouveau grand quotidien politique illustré, littéraire et d'informations, intitulé « L'Epoque ». Il sera dirigé par M. Henry Simon, ancien directeur de l'« Echo de Paris ».

— L'aviatrice Amelia Earhart a pris son vol mardi matin, à 5 h. 57 pour San Juan, commençant son raid autour du monde.

— Le roi d'Angleterre a reçu M. Stanley Baldwin et Mrs Baldwin et a remis à l'ex-premier ministre d'Angleterre les insignes de la Jarritière et à Mrs Baldwin, ceux de l'ordre de l'Empire britannique.

— Un ancien membre du Comité central communiste de P.U.R.S.S., Gamarnik qui s'était compromis avec des éléments antisoviétiques, craignant d'être démasqué, s'est suicidé.

NOS ÉCHOS

Fin de session.

Voici nos élus de retour de vacances. Ils sont rentrés à Paris pour tenir quelques séances avant la clôture de la session.

— Pouvez-vous nous dire, demanda M. Cayrel à M. Edouard Herriot, à quel moment nous sera lu le décret de clôture ?

— Les dieux seuls le savent ! répondit le président de la Chambre.

— Sera-t-il lu avant que l'Exposition soit achevée ?

M. Edouard Herriot esquissa un sourire :

— Et vous ? Pouvez-vous me dire quand elle le sera ?... demanda-t-il à M. Cayrel.

De l'or.
Devant quelques journalistes, M. Litvinof faisait étalage de la prospérité de son pays.

— Et puis, dit-il à un certain moment, nous extrayons de nos mines 25 p. 100 de la production de l'or du monde entier.

— Fichtre, lança un de nos confrères, mais dans ces conditions, vous pourriez peut-être nous payer vos dettes... M. Litvinof fit « mine » de ne pas entendre et parla d'autre chose.

La robe de sa mère.

Une jeune fille ultra-moderne arrive chez sa grand-mère. Elle porte une ravissante robe de soirée sans dos. Grand-mère s'étonne de ce manque de pudeur, sermonne sa petite-fille et lui dit : « Je tremble à la pensée de ce que dirait votre mère si elle vous voyait avec cette robe ! »

— Et Miss Moderne répond avec un sourire : « J'en serais la première ennuyée, car je la lui ai empruntée sans qu'elle le sache. »

Peine perdue.

L'Irlandais Pat voulait emprunter quelques shillings à son compatriote Michaël. Celui-ci se trouve à ce moment avec un garçonnnet d'une dizaine d'années.

— Vous avez un bien joli garçon, dit Pat à Michaël. Quelle tête magnifique et quels nobles traits ! Pouvez-vous me prêter 10 shillings ?

— Je ne le puis pas, Pat. C'est l'enfant de ma femme par son premier mari.

L'UNION DES FRANÇAIS

De « l'Ere Nouvelle » :

L'opinion s'accrédite d'un prompt renvoi des Chambres, laissant la place libre au gouvernement pour assurer, par ses propres moyens, le règlement de toutes les affaires pendantes, et l'on sait si elles sont nombreuses et graves, dans l'ordre intérieur, dans l'ordre extérieur, dans l'ordre économique et dans l'ordre financier. M. Léon Blum fera valoir qu'il a une majorité massive et incomparable, qu'il est sûr d'elle et qu'il peut donc se faire accorder un large crédit pour gouverner avec le seul concours de ses ministres et sous leur seul contrôle.

En agissant ainsi, il ne fera ni plus ni moins que les cabinets d'Union nationale qui, eux aussi, se sont accordés de larges vacances pour avoir de vastes loisirs. Le président du Conseil fait savoir qu'il est disposé à lire le décret de clôture : il le lira donc à une date prochaine.

Ce ne sont pas, pourtant, les avertissements qui lui manquent qu'il faut redresser sa méthode. Ses ministres radicaux l'ont clamé, il y a quelques jours, avec tant de force à Luxeuil, que l'on pouvait se demander s'il s'agissait de conseils ou de remontrances. Il est probable que le cabinet est travaillé par des oppositions de doctrine portant sur des points essentiels. Si, sur certaines questions, les oppositions s'aggravaient, l'éloignement des Chambres ne serait pas une condition suffisante de la solidité ministérielle. On peut toujours redouter les circonstances, prévues par Lamoureux, qui mettent le pays en face d'une crise. Dans ce cas, qu'advierait-il ? Que les vainqueurs de 1936 se préoccupent de ne pas voir diminuer la cohésion de la majorité, c'est une préoccupation légitime pour une période ordinaire. Mais tel n'est pas le cas. Avec ou sans Chambres, une sorte de malaise pèse sur la politique. Pourquoi le dissimuler ? Sans ce malaise, on ne comprendrait pas le sens des harangues récentes de Lyon et de Luxeuil.

Depuis le discours de M. Edouard Herriot au Cercle républicain, il flotte dans l'air je ne sais quoi de nouveau. Le mot d'ordre magique d'« Union de tous les Français » a produit son effet. Cet effet, M. Jeanneney a tenu à le prolonger à l'occasion des fêtes dont il était le héros. Il savait bien qu'en laissant tomber de ses lèvres le mot de concorde, on le recueillerait précieusement.

Ne pense-t-on pas, dans le pays presque tout entier, le pays sage et laborieux, que l'entente entre fils d'une même patrie est, aujourd'hui plus que jamais, une nécessité vitale ? MM. Edouard Herriot et Jeanneney n'ont pas précédé la nation : ils ont exprimé, à point nommé, sa conscience profonde.

Les méthodes en cours, depuis un an, n'ont pas donné ce qu'on en attendait. Il ne s'agit, ici, ni de bilan, ni de réquisitoire. Simplement à lire MM. Léon Blum, Paul Faure, Vincent Auriol, Spinasse et, de son côté, M. Léon Jouhaux, on est convaincu de leurs déceptions et de leurs déconvenues, on déchanté en face des événements.

On descend la côte : quand il faudra la remonter, comment y parviendrait-on ?

En rapprochant tous les Français. C'est la dernière carte qui reste à jouer. Le pays a rejeté, l'an dernier, la politique dite d'union nationale, axée à droite, et il est, visiblement, fatigué de la politique opposée. Revenir à la précédente manière ? N'en déplaît à ceux qui, sous prétexte d'imiter la Grande-Bretagne, veulent diviser le pays en deux factions antagonistes, une France

conservatrice et une France révolutionnaire, la solution d'avenir n'est pas dans ce sens là. La solution, nous l'avons indiquée quand l'étoile de M. Léon Blum semblait briller d'un éclat incomparable ; nous la présentons de nouveau, à l'heure où l'étoile pâlit.

La solution, elle est celle qu'on dit MM. Edouard Herriot et Jeanneney : union de tous les Français, concorde nationale et sociale. Il faut que tous les citoyens mettent la main dans la main. Il faut cesser de les coaliser en fronts antagonistes, il faut les unir.

Les ententes cordiales ne sont pas seulement pour l'usage externe. La solution politique, revenons-y, n'est pas dans la préparation de l'antifront populaire. C'est je crois, l'opinion de M. Champetier de Ribes. Il a raison n'en déplaît à ses contradicteurs. Lorsqu'on est sorti d'un régime extrême, on ne passe pas à un autre, de quelque nom qu'on le désigne. La France n'attend pas, sur le terrain de la politique intérieure et sociale, une contre-attaque : elle attend la fin de toutes les attaques. Beau-coup de républicains, qui n'admirent pas le Front populaire, ne se joindraient pas à la coalition anti-front populaire. Ce n'est pas la manoeuvre indiquée. Ce n'est pas la procédure favorable, pour la restauration qui s'impose dans tous les secteurs de vie nationale. Nous répéterons, aujourd'hui, ce que nous disions, il y a six mois, il y a un an et plus. Le jour des pacificateurs approche. Il y a un moment où Henri IV impose l'Edit de Nantes, où le Consulat, réparateur et créateur, réconcilie les Français et ne les affronte plus.

La République française peut faire, sans Bourbon et sans Bonaparte, la politique nécessaire, indispensable. Cette politique est attendue. Ceux qui, d'un côté, préparent des revanche impossibles, des moyens inopérants, seront trop heureux de s'y rallier. Ceux qui sentent, d'un autre côté, le poids des charges accablantes sur leurs épaules et n'osent déposer le fardeau, par crainte de représailles, ne tarderont pas à s'incliner dans leur for intérieur devant cette politique de concorde et d'union, et ils accepteront une réconciliation honorable pour tous. La nécessité fera le reste, qu'on le veuille ou non !

Quel que soient les événements, proches ou lointains, un problème nouveau est posé. On peut écarter l'heure de la solution. On ne l'écartera pas longtemps ; elle peut venir plus vite qu'on ne l'attend. Il faut donc prévoir les lendemains en vue d'une restauration économique et financière.

La République française ne veut, dans son sein, ni vainqueurs ni vaincus. Ni haines de classes, ni haines d'anticlasses. Il faut réconcilier les enfants déchirés de la nation menacée de ruines matérielles et morales par la pérennité des querelles et des zizanie.

Il ne s'agit pas de rejeter la part utile de la politique du Front populaire, celle qui répond à des aspirations légitimes et généreuses, mais d'éliminer le reste. Le bon, c'est la volonté de progrès social. Le pire, c'est l'effondrement de l'autorité gouvernementale, le désordre, les sophismes économiques, les paradoxes financiers.

On peut faire une politique sage et salubre avec tous les hommes et tous les partis, sans en exclure aucun, qui mettent la France et la République au-dessus de tout.

Tous les partis affirment cette résolution. Alors ? Différer ! Reculer pour mieux sauter ?

Albert MILHAUD.

Sécurité absolue.
Deux « hommes d'affaires » assistent à la projection d'un film policier. L'un des spectateurs s'exclame soudain : « Bill, j'ai oublié de fermer le coffre-fort quand nous avons quitté le bureau. »

— Et l'autre de répondre : « Cela n'a pas d'importance, puisque nous sommes tous les deux ici. »

Gavroche en action.

A une réunion de « pancraee », un des lutteurs révèle au public un torse particulièrement velu, lorsqu'il enlève son peignoir sur le ring.

A ce moment, une voix jaillit des populaires :

— Hé ! n'oublie pas d'enlever ton pull-over aussi !

conservatrice et une France révolutionnaire, la solution d'avenir n'est pas dans ce sens là. La solution, nous l'avons indiquée quand l'étoile de M. Léon Blum semblait briller d'un éclat incomparable ; nous la présentons de nouveau, à l'heure où l'étoile pâlit.

La solution, elle est celle qu'on dit MM. Edouard Herriot et Jeanneney : union de tous les Français, concorde nationale et sociale. Il faut que tous les citoyens mettent la main dans la main. Il faut cesser de les coaliser en fronts antagonistes, il faut les unir.

Les ententes cordiales ne sont pas seulement pour l'usage externe. La solution politique, revenons-y, n'est pas dans la préparation de l'antifront populaire. C'est je crois, l'opinion de M. Champetier de Ribes. Il a raison n'en déplaît à ses contradicteurs. Lorsqu'on est sorti d'un régime extrême, on ne passe pas à un autre, de quelque nom qu'on le désigne. La France n'attend pas, sur le terrain de la politique intérieure et sociale, une contre-attaque : elle attend la fin de toutes les attaques. Beau-coup de républicains, qui n'admirent pas le Front populaire, ne se joindraient pas à la coalition anti-front populaire. Ce n'est pas la manoeuvre indiquée. Ce n'est pas la procédure favorable, pour la restauration qui s'impose dans tous les secteurs de vie nationale. Nous répéterons, aujourd'hui, ce que nous disions, il y a six mois, il y a un an et plus. Le jour des pacificateurs approche. Il y a un moment où Henri IV impose l'Edit de Nantes, où le Consulat, réparateur et créateur, réconcilie les Français et ne les affronte plus.

La République française peut faire, sans Bourbon et sans Bonaparte, la politique nécessaire, indispensable. Cette politique est attendue. Ceux qui, d'un côté, préparent des revanche impossibles, des moyens inopérants, seront trop heureux de s'y rallier. Ceux qui sentent, d'un autre côté, le poids des charges accablantes sur leurs épaules et n'osent déposer le fardeau, par crainte de représailles, ne tarderont pas à s'incliner dans leur for intérieur devant cette politique de concorde et d'union, et ils accepteront une réconciliation honorable pour tous. La nécessité fera le reste, qu'on le veuille ou non !

Quel que soient les événements, proches ou lointains, un problème nouveau est posé. On peut écarter l'heure de la solution. On ne l'écartera pas longtemps ; elle peut venir plus vite qu'on ne l'attend. Il faut donc prévoir les lendemains en vue d'une restauration économique et financière.

La République française ne veut, dans son sein, ni vainqueurs ni vaincus. Ni haines de classes, ni haines d'anticlasses. Il faut réconcilier les enfants déchirés de la nation menacée de ruines matérielles et morales par la pérennité des querelles et des zizanie.

Il ne s'agit pas de rejeter la part utile de la politique du Front populaire, celle qui répond à des aspirations légitimes et généreuses, mais d'éliminer le reste. Le bon, c'est la volonté de progrès social. Le pire, c'est l'effondrement de l'autorité gouvernementale, le désordre, les sophismes économiques, les paradoxes financiers.

On peut faire une politique sage et salubre avec tous les hommes et tous les partis, sans en exclure aucun, qui mettent la France et la République au-dessus de tout.

Chronique du Lot

Comité de défense contre la tuberculose

L'assemblée générale s'est tenue sous la présidence de M. le professeur Bénéch. Elle a d'abord entendu le rapport de M. le docteur Fuminier, inspecteur départemental d'hygiène, sur l'activité du dispensaire pendant l'année écoulée.

Puis, M. Bénéch l'entretien de l'œuvre du Comité depuis sa fondation en 1920. Il dit quels sont les résultats obtenus, quelles sont aussi les charges que doit assumer aujourd'hui le Comité : deux médecins spécialisés, quatre visiteuses d'hygiène ayant le diplôme d'Etat, quatre dispensaires avec chauffage central, appareils à rayons X Ropiquet (celui de Cahors permet même les radiographies), un appareil à pneumothorax. Comme résultat, peu de départements ont aussi bien organisé que le Lot la lutte contre la tuberculose, et ce sont des milliers de malades qui fréquentent chaque année nos dispensaires et qui sont visités par nos visiteuses d'hygiène.

Ce sont des médecins qui tous les jours plus nombreux, ont recours aux médicaments spécialisés que les dirigent. C'est une œuvre de bien qui ne doit pas disparaître, et pourtant elle était menacée dans son existence par la carence des subventions de l'Etat. En 1933, la subvention de l'Etat était de 70.000 fr. ; en 1934, elle était de 63.000 fr. ; en 1935, elle était de 58.250 francs et en 1936 elle n'était plus que de 45.000 francs. Il fallait intervenir. C'est dans ces circonstances que M. le professeur Bénéch a demandé au conseil général de créer un Office départemental d'hygiène qui consoliderait la situation des fonctionnaires du Comité. L'Office a été créé et, depuis le 1^{er} janvier 1937, toutes les subventions sont versées à M. le trésorier payeur général et M. le Préfet, président de l'Office, nomme les visiteuses d'hygiène qui doivent avoir le diplôme d'Etat, nomme aussi les médecins des dispensaires après concours, mais le Comité d'hygiène sociale n'a aucune raison de disparaître, et comme Comité de patronage il peut encore rendre beaucoup de services à l'œuvre. C'est ce qu'a décidé l'assemblée générale.

Elle a décidé, en outre, que le Comité conserverait ses réserves qui, distribuées aux visiteuses d'hygiène, leur permettraient de continuer à verser aux malades qu'elles iront visiter de petits secours que leur donnait le Comité jusqu'à ce jour.

Le Comité continuera toujours à s'occuper de la propagande antituberculeuse et, comme filiale du Comité national, il continuera à s'occuper de la vente du timbre antituberculeux.

M. Antonin Bergon est maintenu en ses fonctions de secrétaire général de l'Œuvre du Timbre. Il restera en rapport avec M. Viborel, chargé de propagande au Comité national.

Il est alors procédé à l'élection du nouveau bureau. Ont été élus :

Président : M. le professeur Bénéch.

Vice-présidents : M. Cockempot, inspecteur d'Académie ; Mme Calmèjane-Course.

Secrétaire général : M. Doumerc.

Trésorier : M. Manihabal.

Nous sommes dans une période de transition : de nouvelles précisions seront données après la prochaine réunion du conseil général, lorsque M. de Monzie aura repris sa place dans la vie départementale.

AU CABINET PRÉFECTORAL

M. Marcel Fontès, chef de cabinet de M. Jacquier, préfet du Lot, est nommé chef de cabinet du Préfet de la Savoie. Originaire de Limogne, M. Fontès compte dans notre département de solides amitiés. Son départ y causera de vifs regrets que nous lui exprimons en le félicitant de son avancement.

Il sera remplacé dans ses fonctions par M. Sasser, chef de cabinet du Préfet de la Savoie à qui nous présentons nos souhaits de bienvenue.

Armée

M. Carrière, sergent-chef au 16^e tirailleurs sénégalaux, est nommé au grade d'adjudant.

Les sergents Léoni, Mespoulet et Casalta, du 16^e tirailleurs sénégalaux, sont nommés sergents-chefs.

Le sergent musicien Morelle, du 16^e tirailleurs sénégalaux, est nommé sous-chef de fanfare.

Tobacs

M. Perrot, élève de l'Institut agronomique, est nommé contrôleur stagiaire des tabacs à Souillac.

EDEN

JEUDI — SAMEDI
et DIMANCHE (en soirée)
DIMANCHE (matinée)
Un magnifique programme
Georges RAFT et Carole LOMBARD
DANS
BOLERO
ET
Jules BERRY, CARETE, DUVALLES
et Colette DARFELLE
DANS
**J' te dis qu'elle t'a fait
d'oeil**

CONGRÈS DES PLANTEURS

La séance plénière du 27^e Congrès des Planteurs de tabac s'est ouverte mardi matin, à 9 heures, sous la présidence de M. Giresse, président de la Confédération générale des Planteurs. M. René Besse, député du Lot, ancien ministre assiste à la séance.

M. Giresse renouvelle ses vœux de bienvenue aux Congressistes, puis M. Emile Delmas, secrétaire général, présente le rapport moral de l'année écoulée et signale les avantages substantiels déjà obtenus. Il indique que dans l'ensemble des Fédérations, le nombre des planteurs syndiqués est d'environ 40.000, appartenant à 32 départements, tous groupés dans la Confédération générale des Planteurs.

M. Cossé, trésorier de la Confédération, donne lecture du rapport financier qui montre comment le bureau des planteurs a su administrer les fonds de la Société.

Les rapports de MM. Delmas et Cossé sont approuvés sans opposition.

M. Saint-Martin donne lecture du compte rendu de la Commission paritaire, pour la récolte 1936. Le montant des primes a été relevé de 25 pour cent sur ce qu'il était en 1935 et le prix moyen a été relevé de 10 pour cent.

Si, en 1935, la rémunération totale du planteur avait été, en récolte moyenne, de 600 fr. de prix moyen et 150 francs de primes, soit 750 fr., en 1936, on a eu 660 plus 190, soit 850 francs, donc 100 francs d'augmentation par 100 kilos.

M. Leperche donne ensuite, communication du rapport de la Commission d'assurances.

Au nom du groupe parlementaire, M. René Besse, député du Lot, apporte aux Congressistes le salut des groupes parlementaires de défense des planteurs de tabac du Sénat et de la Chambre dont il est le vice-président.

« Il faut, dit-il, qu'on sache qu'il y a des travailleurs ruraux qui sont restés, peut-être, un peu trop patients, et qui ont droit à ce qu'on s'occupe d'eux. La revalorisation des produits de la terre et notamment du tabac est devenue indispensable. » M. René Besse annonce qu'à l'issue du Congrès, une visite sera faite au chef du Gouvernement et au ministre des Finances pour leur exposer les revendications des planteurs de tabac. M. René Besse est très applaudi.

La séance de l'après-midi de mardi est présidée par M. Fabre, du Lot-et-Garonne.

Plusieurs vœux sont déposés par M. Lafforgue : 1^o Qu'il soit créé, au sein de la commission d'étude une sous-commission chargée d'étudier les modifications à apporter aux lois du 28 mai 1816, 7 février 1835 et 22 juin 1861.

2^o Que la Confédération générale des Planteurs ait un représentant au Conseil national économique et que ses vœux fassent l'objet d'un rapport spécial au Congrès. Ces vœux sont adoptés.

Le Congrès adopte, également, les vœux suivants : 1^o que les expertises soient terminées au 1^{er} mars ; dans le cas contraire qu'une prime de conservation soit attribuée aux planteurs ; 2^o que les planteurs soient prévenus à temps des modifications pouvant survenir dans le mode de triage, de livraison, d'attribution des primes ; 3^o que les permis soient remis avant le 15 mars ; 4^o que la graine soit distribuée avec moins de parcimonie.

M. Chandou, de la Dordogne, donne communication du rapport sur la fixation des prix. La Commission demande que le prix d'achat des tabacs soit basé sur le prix de revient et que, pour la fixation de ce dernier, il soit tenu compte de l'index économique du salaire des ouvriers, ainsi que des charges nouvelles qui pèsent sur l'agriculture.

Elle émet le vœu que le prix de revient ne soit établi qu'au moment de la réunion de la Commission paritaire.

M. Giresse réclame l'augmentation des prix actuels du tabac.

M. Delbos développe un rapport sur la commission d'études, organisme nouveau de la vie syndicale des planteurs qui a donné déjà d'heureux résultats.

Le Congrès procède à l'élection du bureau. Le vote a lieu à mains levées.

Sont élus : Président : M. Giresse ; Vice-Présidents : MM. Fabre et Lagarde ; Secrétaire général : M. Delmas ; secrétaire adjoint : M. Baylard ; trésorier : M. Cossé ; trésorier adjoint : M. Dabeda.

Le prochain Congrès se tiendra à Agen, au mois d'avril 1938.

Le Congrès s'est terminé mardi soir par un grand banquet que présidait M. Yvon Delbos, ministre des Affaires étrangères. A ses côtés se trouvaient MM. Giresse, président de la Confédération des Planteurs ; Pierre Cot, ministre de l'Aéronautique ; Garrigou, sénateur ; Malvy, René Besse, députés du Lot.

500 convives prenaient part au banquet. Il fut clôturé par des discours de M. Giresse, qui excusa M. de Monzie « le père de la Commission paritaire, auquel il souhaita, au nom de tous les planteurs, un complet et prompt rétablissement. » et de M. Loubet, sénateur du Lot.

MM. Jaubert, au nom du groupe

LES REUNIONS PUBLIQUES DANS LE LOT

Par circulaire adressée aux maires du département, M. le Préfet fait part de la décision prise au cours d'une récente réunion, à laquelle assistaient les dirigeants départementaux des différents partis politiques.

Il fut pris, par M. le Préfet, l'engagement d'insister auprès des municipalités pour que des salles convenables soient mises à la disposition des organisateurs de réunions politiques ou privées, sans se préoccuper de la nuance du parti qui les organise.

M. le Préfet invite donc MM. les Maires de bien vouloir, dans la mesure du possible, donner satisfaction aux demandes qui leur seront adressées en vue d'obtenir un local pour des réunions politiques ou privées.

Il y aura lieu, le cas échéant, de faire signer aux organisateurs une déclaration par laquelle ceux-ci prennent la responsabilité des dégâts.

OFFICES PUBLICS DE PLACEMENTS

L'« Officiel » publie la liste et les adresses des offices publics de placement gratuit constitué conformément à la loi du 2 février 1925.

Dans cette liste, nous relevons les offices suivants :

Cahors : Office départemental à la maison de l'agriculture, rue Emile-Zola. Directeur : M. Costes.

Section hôtelière et service d'orientation professionnelle (même adresse).

Laval-de-Cère : Bureau municipal fonctionnant comme section de l'Office départemental, à la mairie.

Chef : M. A. Lignon.

Le département du Lot est compris dans la 8^e circonscription du travail et de la main-d'œuvre. Siège : Bordeaux ; M. Bernard, inspecteur divisionnaire.

Aux producteurs de blé

Il est rappelé aux producteurs de blé qu'ils doivent effectuer, avant le 15 juin, leur déclaration définitive de récolte s'ils n'ont fait jusqu'à présent qu'une déclaration provisoire.

Secrétariat d'Académie

Sur la liste d'aptitude aux fonctions de Secrétaire d'Académie des départements, est inscrit, pour l'année 1937, M. Laporte, secrétaire de faculté de l'Académie de Toulouse.

Réunion paysanne à Souillac

Annonce une réunion professionnelle paysanne qui se tiendra le dimanche 6 juin à Souillac. M. Dorèges y prendra la parole.

Déclaration d'association

L'« Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Union sportive du Vigan ». But : Education physique. Siège : école publique de garçons.

Affectation des jeunes soldats aux musiques militaires

Le ministère de la guerre communique : « L'attention des jeunes gens qui ont l'intention de servir dans une musique est particulièrement appelée sur les dispositions suivantes :

« Les jeunes gens possédant des connaissances musicales reconnues, mais n'étant pas titulaires du brevet d'aptitude musicale, devront produire dans le plus bref délai au commandant des bureaux de recrutement dont ils dépendent une demande écrite en vue de servir dans la musique. »

« A cette demande ils devront joindre, autant que possible, un certificat légalisé émanant soit d'un chef de fanfare ou d'harmonie, soit d'un professeur de musique confirmant expressément les aptitudes musicales des intéressés par nature d'instrument. »

« Les jeunes gens possesseurs du certificat d'aptitude musicale ont l'assurance d'être affectés à une musique ou à une fanfare, sous réserve de leur aptitude physique à l'infanterie ou à l'aviation. »

« Les jeunes gens qui n'auraient pas remis au commandant du bureau de recrutement dont ils dépendent, au moment de leur passage devant le conseil de révision, une demande en vue de passer les épreuves du certificat d'aptitude musicale, pourront encore et jusqu'au 10 juin prochain, adresser cette demande au général commandant la région. »

An Conseil d'Etat

Sur les requêtes de M. Chouvel, concessionnaire de l'établissement hippique de transition de Ségula et M. Bénéché, concessionnaire de l'établissement d'Anglars-Juillac, le Conseil d'Etat a annulé deux décisions du ministère de la guerre rejetant les demandes relatives aux prix qui leur ont été payés pour des fournitures de fourrages.

L'Etat devra payer la somme de 3.000 francs.

La Loterie Nationale

Le Secrétaire général de la Loterie Nationale rappelle que le tirage de la 6^e tranche de la Loterie 1937, aura lieu samedi prochain, 5 juin, à Clermont-Ferrand, à 14 h. 30.

Le tirage de la tranche spéciale du Grand Prix de Paris aura lieu le 25 juin, en soirée, au Palais des Sports, à Paris.

Le 27^e Congrès des Planteurs de tabac était terminé.

COURS PRATIQUES DE TAILLE D'ARBORICULTURE FRUITIERE A ALBAS ET A DURAVEL

La Direction des Services Agricoles du Lot et la Compagnie des Chemins de Fer du P.-O.-Midi organisent en collaboration avec les Municipalités et les Syndicats fruitiers d'Albas et de Duravel des cours théoriques et pratiques de taille et d'arboriculture fruitière.

La deuxième session aura lieu du 17 au 19 juin.

Sont admis à suivre les cours les élèves qui ont suivis l'enseignement de la première session qui a eu lieu du 8 au 13 mars, ainsi que les anciens élèves diplômés des Ecoles d'Agriculture relevant du Ministère de l'Agriculture. Des auditeurs libres peuvent, en outre, être admis à suivre les démonstrations.

Les cours commenceront à Albas et à Duravel le jeudi 17 juin, à 8 heures (heure légale). Rendez-vous à la Mairie.

Les auditeurs qui au cours des deux sessions de mars et de juin auront obtenus des notes satisfaisantes, pourront concourir pour l'obtention du Certificat de tailleurs d'arbres qui pourra leur être délivré par la Chambre départementale d'Agriculture.

DÉMONSTRATIONS DE TAILLE DANS LES VALLEES DE LA DORDOGNE ET DE LA BAVE.

La Compagnie des Chemins de Fer du P.-O.-Midi et la Direction des Services Agricoles du Lot organisent des démonstrations pratiques de taille d'été des arbres fruitiers aux dates, heures et lieux ci-après :

Mercredi 30 juin. — De 9 h. à 12 h., chez M. Coulié, à Sainte-Catherine, Commune de Creysse ; de 15 h. à 17 h., chez M. Souillet, président du Syndicat agricole, à Martel.

Jeudi 1^{er} juillet. — De 9 h. à 12 h., chez M. Feix à Séraille ; de 14 h. à 16 heures, chez M. Siraiey, à Cornac.

A BON MARCHÉ...

Puisque vous avez des produits à vendre, des affaires à traiter, des achats à faire,

Venez au *Marché de Cahors*

Mais avant de prendre le train, n'oubliez pas de vous munir d'un :

**Billet de marché
40 0/0 de réduction**

sur les prix des billets simples à place entière pour aller et le retour en 3^e classe.

Ces billets sont délivrés tous les jours de marché et de foire de Cahors, par toutes les gares sur les sections de ligne de Gourdon, Cajarc, Caussade et Fumel à Cahors.

Ils sont valables à l'aller dans tous les trains permettant d'arriver à Cahors avant 14 heures, au retour dans tous les trains à partir de 10 h. et permettant de revenir au point de départ dans la même journée.

Faculté de Toulouse

Sont autorisés à prendre part en 1937 au concours ouvert pour l'admission à l'Ecole Normale Supérieure et l'obtention des bourses de licence, les jeunes gens dont les noms suivent :

Section des lettres : *Option A*. MM. Bonhoure, Bouzou, Cazes, Charria, Denoits, Guerre, Guilbert, Haquard, Schyn, Soula.

Option B. (Espagnol) : M. Nongue. Section des Sciences : *Groupe 1* : MM. Durrieu, Madaule, Tisnes.

Cour d'Appel d'Agen

M. Massip, du Montat, avait été condamné par le tribunal correctionnel de Cahors pour avoir placardé des affiches injurieuses contre son voisin, M. Douce.

La Cour d'appel réduit à 50 francs d'amende la peine de 8 jours de prison et de 100 fr. d'amende, prononcée par le tribunal correctionnel de Cahors. Elle ramène à 15.000 fr. les dommages-intérêts accordés à Douce.

Bonne chasse

M. Boussac, propriétaire à La Borie-Haute (commune du Bourg), constata qu'un renard avait pénétré dans son poulailler et avait tué neuf petits dindons. S'étant placé à l'affût, il vit sortir d'un terrier deux renards, qu'il eut le plaisir d'abattre.

Entre voisins

Au cours d'une rixe qui a eu lieu à St-Jean-Lespinasse, entre trois voisins, Rougier, Lablanque et Pradelle, celui-ci bouscula violemment Lablanque qui tomba sur la route et se blessa à la tête. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Vol de produits alimentaires

A la suite d'une plainte portée par Mme veuve Taurand, ménagère à Gagnac, pour vol de produits alimentaires commis chez elle, une enquête fut ouverte par la gendarmerie qui découvrit le coupable. C'est un nommé Germain Roubeyrie, 45 ans, manœuvre en chômage.

Roubeyrie a déclaré avoir commis de nombreux vols de produits alimentaires chez d'autres habitants, car, dit-il, « il n'a rien pour manger, étant sans travail et en chômage ». Procès-verbal a été dressé.

Marché du travail

La situation du marché du travail pendant la semaine du 17 au 22 mai 1937, dans le Lot a été la suivante : Nombre de placements locaux à demeure : 3 hommes, 2 femmes.

Interlocaux : 5 hommes, 3 femmes. En extra : néant.

Demandes d'emploi non satisfaites : 7 hommes.

Offres d'emploi non satisfaites : 5 hommes, 2 femmes.

« Le fonds municipal de chômage a secouru 7 hommes. »

CAHORS

A L'ÉCOLE NORMALE DE JEUNES FILLES

C'est dans le cadre verdoyant et ombragé du jardin que se déroula, dimanche dernier, la Fête de l'Ecole Normale. Et le programme si divers et si intéressant y prit encore une valeur plus grande...

Avec le concours de l'excellent orchestre symphonique de M. Gustave Barreau, et celui, non moins précieux et non moins dévoué, de Mme Bourjade qui tenait le piano d'accompagnement, les chœurs, les danses rythmiques et les chants se succédèrent pour le plus vif plaisir du public aussi nombreux qu'amical.

On entendit successivement Mlle Lauzu dans l'adorable plainte de Chérubin, *Mon cœur soupire* et dans un morceau de Léon Cavallo. Puis Mlle Théodorou dans la célèbre chanson quercynoise, *Les Vieilles de chez nous* et dans le *Chant du Berger de Mireille*.

Enfin les deux unirent leurs talents dans le duo de Martini, *Plaisir d'Amour*. Leur succès fut grand ainsi que celui de Mlle Pressoury qui chanta et joua avec grâce la saynète de Lecoq, *Ruse d'Amour*, où Mlle Lauzu lui donna la réplique.

Il y eut encore des chants mimés exécutés par des élèves de l'Ecole Annexe, une Fantaisie pour mandolines et des chansons de Mai, le *Jeu du Feuillu*, harmonisé et réglé par Dalcroze. A chacun de ces numéros charmants le public fit un grand succès.

L'après-midi s'acheva par une manifestation sportive sur le terrain de jeux où joueurs de tennis et de basket-ball firent merveille.

Ce fut une jolie manifestation artistique pour laquelle nous félicitons bien vivement Mmes Favarel, Pédellans, Mme Colas l'excellent professeur d'Education Physique, enfin, tous les organisateurs et les exécutants.

960 = 1.000

VERSER 960 FRANCS
DANS UNE CAISSE PUBLIQUE
(Perception, Bureau de Poste, Banque)

VOUS OBTIENDREZ

UN BON DU TRÉSOR

EMIS POUR FAIRE FACE AUX CHARGES INCOMBANT A LA CAISSE DES PENSIONS :

REMBOURSABLE

DANS UN AN

A 1.000 FRANCS

C'EST LE MEILLEUR PLACEMENT

COURTE DURÉE, SÉCURITÉ TOTALE, BON INTÉRÊT

AVENIR CADURCIEN

Musique municipale. — Le premier des concerts de l'Avenir Cadurcien aura lieu le jeudi 10 juin, à 21 heures, Allées Fénélon.

A partir de cette date ces concerts se succéderont régulièrement et les plus rapprochés possible, même pendant les mois de vacances et jusqu'à la mauvaise saison.

A notre audition de jeudi un souvenir spécial sera adressé à la mémoire de notre regretté Directeur François Rivière, par l'exécution de trois morceaux de sa composition.

Le programme sera publié la semaine prochaine. Je tiens à signaler que, par décision des membres exécutants de l'Avenir Cadurcien tout belle salle de répétition, rue Clemenceau, porte le nom de salle « François Rivière », en souvenir de notre cher Directeur-Fondateur et ami disparu. — *Le Secrétaire, J. ASTRUC.*

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Jugement en délibéré. — Chagne Pierre, chauffeur d'automobile, à Cahors, a tamponné une voiture en stationnement à Vidailac. Il est condamné à 50 francs d'amende.

Blessures par imprudence. — Le 7 mars, une auto conduite par M. Langlade, employé de commerce à Condat, entra en collision avec une moto conduite par M. Grataudou de Luzzech, qui fut blessé à la jambe droite et dut être hospitalisé.

M^r Gisbert demanda la relaxe de M. Langlade qui marchait à petite allure, tenait sa droite et avait corné au tournant de la route alors que M. Grataudou n'avait pas corné à la bifurcation et se tenait à gauche.

M. Langlade est relaxé.

Pour annoncer la fête

M. Monféil, de St-Palavy (commune de Cavagnac) voulant, selon l'usage du pays, annoncer la fête par un tir de bombes, reçut une partie de la décharge d'une bombe en plein visage. Gravement blessé, il a reçu les soins nécessaires par son état, mais on redoute la perte d'un œil.

Auto dans le ravin

Dans la soirée de lundi, une auto conduite par M. Estival, de Lavitalle, et dans laquelle avaient pris place Mme Estival et une autre personne, dérapa à un tournant de la route près de Lachapelle-du-Bourniou et tomba dans un pré en contrebas.

Mme et M. Estival ont été assez gravement blessés : ils souffrent de douleurs internes. Le troisième voyageur n'a pas eu de mal.

Chute de moto

Mme Delpuch, institutrice à Belaye, étant à motocyclette, a fait une chute, en traversant le bourg de Juillac. Elle a été contusionnée à la face, mais sans gravité.

LA SAINT-CLAIR

La foire de la St-Clair, à Cahors, n'a plus, il faut le reconnaître, l'importance qu'elle avait jadis... Autres temps ! C'était, alors, la foire des « pastourels » qui venaient, à Cahors, ce jour-là, pour « se louer » chez un patron comme valets.

C'était jour de franche gaîté et pour les Cadurciens et pour les visiteurs. La jeunesse des campagnes estimait que la Saint-Clair à Cahors valait mieux que la plus belle « bôte » du village.

Aussi bien, dès 2 heures de l'après-midi, sur les Allées Fénélon, c'était la réunion, la cohue pouvait-on dire. Sur une petite estrade, au milieu des Allées, était assis un joueur de vielle qui, depuis la minute de son arrivée jusqu'à la minute de son départ, jouait sans arrêt toutes les danses du répertoire quercy.

Et pastourelles et pastourels entra-lacés, viraient, reviraient, sautaient, poussaient des cris ! Et les Cadurciens amusés, regardaient ; quelques-uns, parfois, souvent même, se mêlaient aux groupes des pastourels !

Et la fête, car c'était une fête, durait jusqu'à 6 heures : mais, alors, les Allées étaient abandonnées. Voitures, guimbarde, charrettes étaient attelées et entraînaient à la ferme, cependant que nombreux étaient les jeunes pastourels qui revenaient à pied au village.

L'année prochaine, criaient-ils, en quittant la ville. Mais c'est fini. La fête de la Saint-Clair n'est plus célébrée. Les Cadurciens un peu anciens la regrettent bien sincèrement. Autres temps !

L. B.

Doctorat en droit

Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M. Jean Bonnefous, attaché au Parquet de la Seine, vient de subir avec succès la première épreuve du doctorat en droit. Il a obtenu la mention bien.

Nous adressons nos bien vives félicitations à M. Jean Bonnefous qui est le fils du distingué et sympathique greffier en chef du tribunal civil de Cahors.

Pigeon voyageur

M. Louis Besse, directeur de la Caisse d'Epargne, a trouvé dans le jardin de cet établissement un pigeon-voyageur qui porte à une patte une bague sur laquelle on lit l'inscription suivante : P.C.T. 34-E, 964.

GRAND PRIX CYCLISTE DES COMMERCANTS

Prochainement aura lieu, comme les années précédentes, la grande course cycliste, qui attire ce jour-là, à Cahors, une foule immense.

Contributions indirectes

M. Bourgeat, Contrôleur principal, rédacteur de 1^{re} classe à la Direction des Contributions indirectes à Cahors, est élevé à la classe exceptionnelle.

M. Marcastel, Contrôleur principal, rédacteur de 3^e classe, à la Direction de Cahors, est élevé à la 2^e classe.

M. Puel, contrôleur principal, receveur de 1^{re} classe, à Cahors-Ouest, est élevé à la classe exceptionnelle.

M. Delpech, Contrôleur principal, receveur de 1^{re} classe, à Cahors-Est, est élevé à la classe exceptionnelle.

M. Aumeras, Contrôleur principal receveur de 4^e classe, à Puy-l'Evêque, est élevé à la 3^e classe.

Nos félicitations.

Trafic coupable

On parle dans le sud du département d'une affaire qui aurait motivé des plaintes envoyées au parquet du Tarn-et-Garonne et aussi au Ministère des Pensions.

Il s'agirait, dit notre confrère *Le Courrier du Centre*, d'une personne qui aurait abusé de sa situation dans un groupement d'après-guerre pour se faire verser diverses sommes afin de faire obtenir plus vite ou plus facilement la carte d'Ancien Combattant à des ayants-droit et même... à d'autres.

Une information serait ouverte contre X...

Les Sports

La Boule Cadurcienne

Résultats techniques des concours qui ont eu lieu le 30 mai 1937. **Concours général.** 1^{re} partie: Delvert, Amicale des Quatre-Routes, bat Bolcato, Amicale Boule des Badernes, par 13 à 12. — Sénac, Boule Cadurcienne, bat Delcos, Amicale Boule des Badernes, par 13 à 4. — Durand, Boule Figeacoise, bat Calmon, Boule Cadurcienne, par 13 à 5. — Ourmières, Boule Cadurcienne, bat Tamalet, Amicale Boule des Badernes, par 13 à 8. — Teysseire, Boule Cadurcienne, bat Québre, Amicale Boule des Badernes, par 13 à 12. — Bessac, Amicale Boule des Badernes, bat Dubrun, de Limogne, par 13 à 2. — Bienvenu, Boule Cadurcienne, bat Soulié, Avenir Cazalais, par 13 à 4. — Sastres, Boule Cadurcienne, bat Jouclas, Amicale Boule Gourdonnaise, par 13 à 6. — Mignot, Boule Cadurcienne, bat Piniot, Amicale Boule Gourdonnaise, par 13 à 2. — Delsol, Boule Catussienne, bat Séval, Amicale Boule Puy-l'Evêque, par 13 à 12. — Delcos, Boule Cadurcienne, bat Gramond, Boule Cadurcienne, par 13 à 8.

2^e partie: Sénac, Boule Cadurcienne, bat Delvert, les Quatre-Routes, par 13 à 9. — Durand, Boule Figeacoise, bat Ourmières, Boule Cadurcienne, par 13 à 9. — Bessac, Amicale Boule des Badernes, bat Teysseire, Boule Cadurcienne, par 13 à 10. — Bienvenu, Boule Cadurcienne, bat Sastres, Boule Cadurcienne, par 13 à 5. — Lagarde, Boule Cadurcienne, bat Mignot, Boule Cadurcienne, par 13 à 9. — Delsol, Boule Catussienne, bat Pezet, Boule Cadurcienne, par 13 à 2. — Bras, Boule Cadurcienne, bat Bô, Amicale Boule des Badernes, par 13 à 2. — Péliissié, Avenir Cazalais, bat Gramond, Boule Cadurcienne, par 13 à 12.

3^e partie: Sénac, Boule Cadurcienne, bat Durand, Boule Figeacoise, par 13 à 7. — Bessac, Amicale Boule des Badernes, bat Bienvenu, Boule Cadurcienne, par 13 à 5. — Delsol, Boule Catussienne, bat Lagarde, Boule Cadurcienne, par 13 à 5. — Péliissié, Avenir Cazalais, bat Bras, Boule Cadurcienne, par 13 à 9.

4^e partie: Bessac, Amicale Boule des Badernes, bat Sénac, Boule Cadurcienne, par 15 à 8. — Péliissié, Avenir Cazalais, bat Delsol, Boule Catussienne, par 15 à 7.

Finale: Bessac, Amicale Boule des Badernes, bat Péliissié, Avenir Cazalais, par 18 à 9.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratier
Etat civil du mois de mai. — Naissances: Paraire Armand-Fernand-Denis, au Trempl; Paraire Raymond-Yves, au Trempl; Périé Dalia-Angèle-Huguette, à Castelnau.
Décès: Lacoste Marie, veuve Delard, sans profession, à Frayres, âgée de 69 ans; Marie Labarthe, veuve Combarieu, sans profession à Saint-Jean-le-Froid, âgée de 77 ans.
Mariages: M. Lafage Pierre-Etienne-Gabriel-Eugène, cultivateur à Bertines et Mlle Ratier Marie-Germaine, sans profession à Agram; M. Gipoulou Charles-Albert, cultivateur à Francis et Mlle Larroque Albertine-Marie-Louise, sans profession, à Francis.

Foire. — La prochaine grande foire de Castelnau-Montratier aura lieu mardi 8 juin.

Boissières
Abreuvage-lavoir. — Nous publions ci-dessous le texte d'une lettre que M. René Besse, député de Cahors, vient de recevoir de M. Monnet, ministre de l'Agriculture, au sujet de la construction d'un abreuvoir-lavoir au Mas de Camp.

« Monsieur le Ministre et cher Collègue,
« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par la commune de Boissières en vue de l'exécution d'un projet de construction d'un abreuvoir-lavoir au lieu dit Mas de Camp.
« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette commune une subvention payable dans la limite des disponibilités budgétaires s'élevant à 40 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 2.200 francs.
« Veuillez agréer... Le Ministre de l'Agriculture, Signé: MONNET. »

L'AMOUR ENCHAÎNÉ

PAR
CONCORDIA MERREL

Traduit de l'anglais par E. de SAINT-SEGOND

« Elle soupira légèrement et dit : — Je n'avais pas l'intention de vous jeter une douche d'eau froide, papa; mais vous vous en souvenez; à vous entendre, notre fortune a été bien souvent faite. — A m'entendre ! s'exclama-t-il avec une violente indignation. Est-ce que ça n'a pas été parce que le diable s'en est mêlé que tous mes plans sont allés à vau-l'eau ? — C'était inutile de discuter avec quelqu'un qui avait du sang bleu des rois d'Irlande. Maud avait appris cela avec quantité d'autres choses très utiles. — Oh ! toujours, papa, acquiesçait-elle. Racontez-moi ce qui s'est passé pendant que je vais égouter la salade. — Maud, ma chérie, mes pauvres yeux ne te verront plus longtemps faire ces besognes si au-dessous de toi. Non, il n'y en a plus pour longtemps. Crois-en ton pauvre père, qui a toujours fait de son mieux... de son

Gigouzac
Bonne capture. — Mme Vayssières a abattu l'aide d'une fourche, un gros faucon qui était en train de dévorer quelques jeunes poulets.

Limogne
Concert de bienfaisance. — Le concert de charité, préparé par les jeunes acteurs qui, l'an dernier, enthousiasmèrent notre population sera un spectacle de belle qualité.

Limogne
Concours de points. 1^{er}: Laborie, de la Boule Cadurcienne; 2^e: Narduzzi, de l'Amicale Boule des Badernes; 3^e: Elie; 4^e: Sénac; 5^e: Teysseire, de la Boule Cadurcienne.

Parnac
Fête de la gare de Parnac. — La fête annuelle du village de Caunézi, dite fête de la gare de Parnac, aura lieu dimanche prochain 6 juin.

En voici le programme : Démonstrations sportives très attrayantes. Exhibitions. Course de vitesse contre la montre et course poursuivie avec le concours de l'Etoile sportive cadurcienne.

Au Bar-Colone, à 17 h. 30 et à 20 h. 30, grand bal avec orchestre de choix.

Cette fête, toujours réussie, ne manquera pas d'attirer une nombreuse jeunesse.

La meilleure garantie pour votre moteur

Castrol BREVETÉE

EN VENTE DANS TOUS LES GARAGES

Arrondissement de Cahors

Etat civil du mois de mai. — Naissances: Paraire Armand-Fernand-Denis, au Trempl; Paraire Raymond-Yves, au Trempl; Périé Dalia-Angèle-Huguette, à Castelnau.
Décès: Lacoste Marie, veuve Delard, sans profession, à Frayres, âgée de 69 ans; Marie Labarthe, veuve Combarieu, sans profession à Saint-Jean-le-Froid, âgée de 77 ans.
Mariages: M. Lafage Pierre-Etienne-Gabriel-Eugène, cultivateur à Bertines et Mlle Ratier Marie-Germaine, sans profession à Agram; M. Gipoulou Charles-Albert, cultivateur à Francis et Mlle Larroque Albertine-Marie-Louise, sans profession, à Francis.

Abreuvage-lavoir. — Nous publions ci-dessous le texte d'une lettre que M. René Besse, député de Cahors, vient de recevoir de M. Monnet, ministre de l'Agriculture, au sujet de la construction d'un abreuvoir-lavoir au Mas de Camp.

« Monsieur le Ministre et cher Collègue,
« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par la commune de Boissières en vue de l'exécution d'un projet de construction d'un abreuvoir-lavoir au lieu dit Mas de Camp.
« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer à cette commune une subvention payable dans la limite des disponibilités budgétaires s'élevant à 40 0/0 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 2.200 francs.
« Veuillez agréer... Le Ministre de l'Agriculture, Signé: MONNET. »

L'AMOUR ENCHAÎNÉ

PAR
CONCORDIA MERREL

Traduit de l'anglais par E. de SAINT-SEGOND

« Elle soupira légèrement et dit : — Je n'avais pas l'intention de vous jeter une douche d'eau froide, papa; mais vous vous en souvenez; à vous entendre, notre fortune a été bien souvent faite. — A m'entendre ! s'exclama-t-il avec une violente indignation. Est-ce que ça n'a pas été parce que le diable s'en est mêlé que tous mes plans sont allés à vau-l'eau ? — C'était inutile de discuter avec quelqu'un qui avait du sang bleu des rois d'Irlande. Maud avait appris cela avec quantité d'autres choses très utiles. — Oh ! toujours, papa, acquiesçait-elle. Racontez-moi ce qui s'est passé pendant que je vais égouter la salade. — Maud, ma chérie, mes pauvres yeux ne te verront plus longtemps faire ces besognes si au-dessous de toi. Non, il n'y en a plus pour longtemps. Crois-en ton pauvre père, qui a toujours fait de son mieux... de son

« Est-ce que tu continueras à rire lorsque je te dirai qu'il a été si ému qu'il a appelé un taxi et qu'il m'a supplié — je te prie de le comprendre — de l'accompagner jusque chez lui ?
« Lui jeta un regard narquois et ensuite ses yeux prirent une expression boudoise.
« Quoi ! dit Maud, vraiment intéressée.
« En faisant la part des exagérations de son père, il lui semblait qu'il y avait tout de même un certain fond à l'histoire.
« Un taxi, te dis-je, et tout le long du chemin depuis High Chaling jusqu'à Watford ! Il m'a présenté à sa famille comme l'homme qui lui avait sauvé la vie. Et quelle demeure, ma petite !
« Patrick Collier partagea le bifteck, en servit la garniture, et à l'aspect de ces choses appétissantes, il reconquit sa sérénité, accrut par l'intérêt que sa fille témoignait enfin à son récit.
« Tous les luges, je t'assure ! Il n'y avait que ma personne d'indéfectible. Et Mme Parry !... Ah ! l'exquise et douce créature ! J'avais-je dit que le nom était Parry ?... Et les jeunes filles !... les chères jolies créatures !... Et une d'elles est aveugle, Maud, pense à cela, ma chérie, dans sa prime innocente jeunesse être frappée de cécité... L'influenza, dit-on, en a été la cause... Mme Parry a vu mon âme pleine de sympathie et m'a raconté cette lamentable histoire dans tous ses détails. Je lui ai dit

Arrondissement de Gourdon

Souillac
Inspection. — Lundi 31 mai, à 10 heures, M. Houlié, chef d'escadron de gendarmerie du Lot, a inspecté les militaires de notre brigade de gendarmerie. A la suite de cette revue, il s'est montré très satisfait et les a félicités ainsi que leur chef, M. Dufau.

Bibliothèque populaire. — Et la Bibliothèque populaire, l'on n'en parle plus ? Projet abandonné ? Que ne pas ! La Bibliothèque populaire de Souillac, installée dans un nouveau local (Ancien bureau de M. le Juge de Paix, ancienne poste), particulièrement aménagée, munie d'un catalogue pratique sur fiches, déjà en possession de cinq cents volumes d'auteurs classiques et contemporains, avec la possibilité d'achats nouveaux dans un bref délai, la Bibliothèque populaire de Souillac sera inaugurée le dimanche 20 juin, dans la matinée.

Membres adhérents : cotisation annuelle de dix francs seulement et droit à un livre par semaine.
Lecteurs occasionnels : 0 fr. 50 par volume.
Membres bienfaiteurs : cotisation annuelle de 20 francs et au-dessus.

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'une superbe fillette, Yvette, chez Mme et M. Camille Cros, entrepreneur de maçonnerie à Figeac. Nos félicitations et nos vœux.

Banquet des vacances des Enfants de l'arrondissement de Figeac, à Parnac. — Le quatrième banquet annuel des vacances aura lieu cette année, au Modern-Hôtel des Carmes Tillet, à Figeac, dans le courant du mois d'août.

La date et les détails concernant cette fête seront donnés ultérieurement.

Bal du collège. — Les élèves du collège Champollion donneront le 12 juin prochain leur bal annuel. Il aura lieu dans la salle du Théâtre municipal, à 21 h.

Spectacles. — Samedi, en soirée, et dimanche, en matinée et soirée :
« Au Family-Ciné : Un fil policier ; « L'homme mystérieux » et « Si tu vois mon oncle ». Actualités.
« Au Théâtre municipal : « Sidonie Panache et le Zouave Chabichou », avec Bach et Florelle. Actualités.

Marcihac
Société française d'Archéologie. — La Société française d'Archéologie qui tiendra son centième Congrès dans la section Figeac-Cahors-Rodez, sera de passage à Marcihac le 7 juin. Elle pourra faire, chez nous, une ample moisson d'études touchant les textes de l'antiquité.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Braconnage de pêche. — On nous signale de divers côtés que certaines personnes peu consciencieuses se livrent ouvertement, de jour et de nuit, à un braconnage intense du Célé, capturant un grand nombre de poissons prêts à frayer, détruisant ainsi une quantité considérable d'alevins, usant de nasses, de filets, de harpons, tous engins dont l'emploi est interdit en temps ordinaire et à plus forte raison durant la période du frai.

A PARIS
Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (3^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT
de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC Téléphone Archives 60-92
(Originaire du Lot) Propriétaire
Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Figeac

Le chemin de fer à votre porte

TRANSPORTS A DOMICILE

Sur demande de l'expéditeur ou du destinataire, le chemin de fer prend un livre à domicile dans la localité de Praysac les colis Postaux et les marchandises de Grande et Petite Vitesse.
Pour tous renseignements, s'adresser à la gare de Praysac ou au Bureau du correspondant, M. Albert Lagarde à Praysac.

LEGUMES ET PRIMEURS
ALAYRAC
rue Mar'-Foch
CAHORS

SI VOUS AVEZ ÉTÉ MALADE

Si vous avez été malade, M. André Gély, 12, rue Raspail, à Carpentras, vous indique le sûr moyen de retrouver forces et santé : « Après une grave maladie — écrit-il — j'étais tombé dans une grande faiblesse. J'ai fait usage, pendant quelques semaines, de votre Quintonine et elle m'a redonné l'appétit, les forces, le courage et l'énergie. » La Quintonine régénère le sang, donne des forces neuves et ramène la santé. Seulement 4 fr. 95 le flacon pour faire un litre de délicieux vin fortifiant. En vente dans toutes les pharmacies.

L'AMOUR ENCHAÎNÉ

PAR
CONCORDIA MERREL

« Elle soupira légèrement et dit : — Je n'avais pas l'intention de vous jeter une douche d'eau froide, papa; mais vous vous en souvenez; à vous entendre, notre fortune a été bien souvent faite. — A m'entendre ! s'exclama-t-il avec une violente indignation. Est-ce que ça n'a pas été parce que le diable s'en est mêlé que tous mes plans sont allés à vau-l'eau ? — C'était inutile de discuter avec quelqu'un qui avait du sang bleu des rois d'Irlande. Maud avait appris cela avec quantité d'autres choses très utiles. — Oh ! toujours, papa, acquiesçait-elle. Racontez-moi ce qui s'est passé pendant que je vais égouter la salade. — Maud, ma chérie, mes pauvres yeux ne te verront plus longtemps faire ces besognes si au-dessous de toi. Non, il n'y en a plus pour longtemps. Crois-en ton pauvre père, qui a toujours fait de son mieux... de son

« Est-ce que tu continueras à rire lorsque je te dirai qu'il a été si ému qu'il a appelé un taxi et qu'il m'a supplié — je te prie de le comprendre — de l'accompagner jusque chez lui ?
« Lui jeta un regard narquois et ensuite ses yeux prirent une expression boudoise.
« Quoi ! dit Maud, vraiment intéressée.
« En faisant la part des exagérations de son père, il lui semblait qu'il y avait tout de même un certain fond à l'histoire.
« Un taxi, te dis-je, et tout le long du chemin depuis High Chaling jusqu'à Watford ! Il m'a présenté à sa famille comme l'homme qui lui avait sauvé la vie. Et quelle demeure, ma petite !
« Patrick Collier partagea le bifteck, en servit la garniture, et à l'aspect de ces choses appétissantes, il reconquit sa sérénité, accrut par l'intérêt que sa fille témoignait enfin à son récit.
« Tous les luges, je t'assure ! Il n'y avait que ma personne d'indéfectible. Et Mme Parry !... Ah ! l'exquise et douce créature ! J'avais-je dit que le nom était Parry ?... Et les jeunes filles !... les chères jolies créatures !... Et une d'elles est aveugle, Maud, pense à cela, ma chérie, dans sa prime innocente jeunesse être frappée de cécité... L'influenza, dit-on, en a été la cause... Mme Parry a vu mon âme pleine de sympathie et m'a raconté cette lamentable histoire dans tous ses détails. Je lui ai dit

Arrondissement de Gourdon

Souillac
Inspection. — Lundi 31 mai, à 10 heures, M. Houlié, chef d'escadron de gendarmerie du Lot, a inspecté les militaires de notre brigade de gendarmerie. A la suite de cette revue, il s'est montré très satisfait et les a félicités ainsi que leur chef, M. Dufau.

Bibliothèque populaire. — Et la Bibliothèque populaire, l'on n'en parle plus ? Projet abandonné ? Que ne pas ! La Bibliothèque populaire de Souillac, installée dans un nouveau local (Ancien bureau de M. le Juge de Paix, ancienne poste), particulièrement aménagée, munie d'un catalogue pratique sur fiches, déjà en possession de cinq cents volumes d'auteurs classiques et contemporains, avec la possibilité d'achats nouveaux dans un bref délai, la Bibliothèque populaire de Souillac sera inaugurée le dimanche 20 juin, dans la matinée.

Membres adhérents : cotisation annuelle de dix francs seulement et droit à un livre par semaine.
Lecteurs occasionnels : 0 fr. 50 par volume.
Membres bienfaiteurs : cotisation annuelle de 20 francs et au-dessus.

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'une superbe fillette, Yvette, chez Mme et M. Camille Cros, entrepreneur de maçonnerie à Figeac. Nos félicitations et nos vœux.

Banquet des vacances des Enfants de l'arrondissement de Figeac, à Parnac. — Le quatrième banquet annuel des vacances aura lieu cette année, au Modern-Hôtel des Carmes Tillet, à Figeac, dans le courant du mois d'août.

La date et les détails concernant cette fête seront donnés ultérieurement.

Bal du collège. — Les élèves du collège Champollion donneront le 12 juin prochain leur bal annuel. Il aura lieu dans la salle du Théâtre municipal, à 21 h.

Spectacles. — Samedi, en soirée, et dimanche, en matinée et soirée :
« Au Family-Ciné : Un fil policier ; « L'homme mystérieux » et « Si tu vois mon oncle ». Actualités.
« Au Théâtre municipal : « Sidonie Panache et le Zouave Chabichou », avec Bach et Florelle. Actualités.

Marcihac
Société française d'Archéologie. — La Société française d'Archéologie qui tiendra son centième Congrès dans la section Figeac-Cahors-Rodez, sera de passage à Marcihac le 7 juin. Elle pourra faire, chez nous, une ample moisson d'études touchant les textes de l'antiquité.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Braconnage de pêche. — On nous signale de divers côtés que certaines personnes peu consciencieuses se livrent ouvertement, de jour et de nuit, à un braconnage intense du Célé, capturant un grand nombre de poissons prêts à frayer, détruisant ainsi une quantité considérable d'alevins, usant de nasses, de filets, de harpons, tous engins dont l'emploi est interdit en temps ordinaire et à plus forte raison durant la période du frai.

A PARIS
Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (3^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT
de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC Téléphone Archives 60-92
(Originaire du Lot) Propriétaire
Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Figeac

Le chemin de fer à votre porte

TRANSPORTS A DOMICILE

Sur demande de l'expéditeur ou du destinataire, le chemin de fer prend un livre à domicile dans la localité de Praysac les colis Postaux et les marchandises de Grande et Petite Vitesse.
Pour tous renseignements, s'adresser à la gare de Praysac ou au Bureau du correspondant, M. Albert Lagarde à Praysac.

LEGUMES ET PRIMEURS
ALAYRAC
rue Mar'-Foch
CAHORS

SI VOUS AVEZ ÉTÉ MALADE

Si vous avez été malade, M. André Gély, 12, rue Raspail, à Carpentras, vous indique le sûr moyen de retrouver forces et santé : « Après une grave maladie — écrit-il — j'étais tombé dans une grande faiblesse. J'ai fait usage, pendant quelques semaines, de votre Quintonine et elle m'a redonné l'appétit, les forces, le courage et l'énergie. » La Quintonine régénère le sang, donne des forces neuves et ramène la santé. Seulement 4 fr. 95 le flacon pour faire un litre de délicieux vin fortifiant. En vente dans toutes les pharmacies.

L'AMOUR ENCHAÎNÉ

PAR
CONCORDIA MERREL

« Elle soupira légèrement et dit : — Je n'avais pas l'intention de vous jeter une douche d'eau froide, papa; mais vous vous en souvenez; à vous entendre, notre fortune a été bien souvent faite. — A m'entendre ! s'exclama-t-il avec une violente indignation. Est-ce que ça n'a pas été parce que le diable s'en est mêlé que tous mes plans sont allés à vau-l'eau ? — C'était inutile de discuter avec quelqu'un qui avait du sang bleu des rois d'Irlande. Maud avait appris cela avec quantité d'autres choses très utiles. — Oh ! toujours, papa, acquiesçait-elle. Racontez-moi ce qui s'est passé pendant que je vais égouter la salade. — Maud, ma chérie, mes pauvres yeux ne te verront plus longtemps faire ces besognes si au-dessous de toi. Non, il n'y en a plus pour longtemps. Crois-en ton pauvre père, qui a toujours fait de son mieux... de son

« Est-ce que tu continueras à rire lorsque je te dirai qu'il a été si ému qu'il a appelé un taxi et qu'il m'a supplié — je te prie de le comprendre — de l'accompagner jusque chez lui ?
« Lui jeta un regard narquois et ensuite ses yeux prirent une expression boudoise.
« Quoi ! dit Maud, vraiment intéressée.
« En faisant la part des exagérations de son père, il lui semblait qu'il y avait tout de même un certain fond à l'histoire.
« Un taxi, te dis-je, et tout le long du chemin depuis High Chaling jusqu'à Watford ! Il m'a présenté à sa famille comme l'homme qui lui avait sauvé la vie. Et quelle demeure, ma petite !
« Patrick Collier partagea le bifteck, en servit la garniture, et à l'aspect de ces choses appétissantes, il reconquit sa sérénité, accrut par l'intérêt que sa fille témoignait enfin à son récit.
« Tous les luges, je t'assure ! Il n'y avait que ma personne d'indéfectible. Et Mme Parry !... Ah ! l'exquise et douce créature ! J'avais-je dit que le nom était Parry ?... Et les jeunes filles !... les chères jolies créatures !... Et une d'elles est aveugle, Maud, pense à cela, ma chérie, dans sa prime innocente jeunesse être frappée de cécité... L'influenza, dit-on, en a été la cause... Mme Parry a vu mon âme pleine de sympathie et m'a raconté cette lamentable histoire dans tous ses détails. Je lui ai dit

Arrondissement de Gourdon

Souillac
Inspection. — Lundi 31 mai, à 10 heures, M. Houlié, chef d'escadron de gendarmerie du Lot, a inspecté les militaires de notre brigade de gendarmerie. A la suite de cette revue, il s'est montré très satisfait et les a félicités ainsi que leur chef, M. Dufau.

Bibliothèque populaire. — Et la Bibliothèque populaire, l'on n'en parle plus ? Projet abandonné ? Que ne pas ! La Bibliothèque populaire de Souillac, installée dans un nouveau local (Ancien bureau de M. le Juge de Paix, ancienne poste), particulièrement aménagée, munie d'un catalogue pratique sur fiches, déjà en possession de cinq cents volumes d'auteurs classiques et contemporains, avec la possibilité d'achats nouveaux dans un bref délai, la Bibliothèque populaire de Souillac sera inaugurée le dimanche 20 juin, dans la matinée.

Membres adhérents : cotisation annuelle de dix francs seulement et droit à un livre par semaine.
Lecteurs occasionnels : 0 fr. 50 par volume.
Membres bienfaiteurs : cotisation annuelle de 20 francs et au-dessus.

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'une superbe fillette, Yvette, chez Mme et M. Camille Cros, entrepreneur de maçonnerie à Figeac. Nos félicitations et nos vœux.

Banquet des vacances des Enfants de l'arrondissement de Figeac, à Parnac. — Le quatrième banquet annuel des vacances aura lieu cette année, au Modern-Hôtel des Carmes Tillet, à Figeac, dans le courant du mois d'août.

La date et les détails concernant cette fête seront donnés ultérieurement.

Bal du collège. — Les élèves du collège Champollion donneront le 12 juin prochain leur bal annuel. Il aura lieu dans la salle du Théâtre municipal, à 21 h.

Spectacles. — Samedi, en soirée, et dimanche, en matinée et soirée :
« Au Family-Ciné : Un fil policier ; « L'homme mystérieux » et « Si tu vois mon oncle ». Actualités.
« Au Théâtre municipal : « Sidonie Panache et le Zouave Chabichou », avec Bach et Florelle. Actualités.

Marcihac
Société française d'Archéologie. — La Société française d'Archéologie qui tiendra son centième Congrès dans la section Figeac-Cahors-Rodez, sera de passage à Marcihac le 7 juin. Elle pourra faire, chez nous, une ample moisson d'études touchant les textes de l'antiquité.

Arrondissement de Figeac
Figeac
Braconnage de pêche. — On nous signale de divers côtés que certaines personnes peu consciencieuses se livrent ouvertement, de jour et de nuit, à un braconnage intense du Célé, capturant un grand nombre de poissons prêts à frayer, détruisant ainsi une quantité considérable d'alevins, usant de nasses, de filets, de harpons, tous engins dont l'emploi est interdit en temps ordinaire et à plus forte raison durant la période du frai.

A PARIS
Voyageurs, Touristes
Compatriotes
descendez à l'hôtel MALHER
5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)
Métro : Saint-Paul
PARIS (3^e)
TOUT LE DERNIER CONFORT
SALLES DE BAINS
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES
CHAMBRES A UN LIT
de 15 à 24 francs par jour
FLOIRAC Téléphone Archives 60-92
(Originaire du Lot) Propriétaire
Hôtel recommandé par le Journal du Lot

Arrondissement de Figeac

Le chemin de fer à votre porte

TRANSPORTS A DOMICILE

Sur demande de l'expéditeur ou du destinataire, le chemin de fer prend un livre à domicile dans la localité de Praysac les colis Postaux et les marchandises de Grande et Petite Vitesse.
Pour tous renseignements, s'adresser à la gare de Praysac ou au Bureau du correspondant, M. Albert Lagarde à Praysac.

LEGUMES ET PRIMEURS
ALAYRAC
rue Mar'-Foch
CAHORS

SI VOUS AVEZ ÉTÉ MALADE

Si vous avez été malade, M. André Gély, 12, rue Raspail, à Carpentras, vous indique le sûr moyen de retrouver forces et santé : « Après une grave maladie — écrit-il — j'étais tombé dans une grande faiblesse. J'ai fait usage, pendant quelques semaines, de votre Quintonine et elle m'a redonné l'appétit, les forces, le courage et l'énergie. » La Quintonine régénère le sang, donne des forces neuves et ramène la santé. Seulement 4 fr. 95 le flacon pour faire un litre de délicieux vin fortifiant. En vente dans toutes les pharmacies.

L'AMOUR ENCHAÎNÉ

PAR
CONCORDIA MERREL

« Elle soupira légèrement et dit : — Je n'avais pas l'intention de vous jeter une douche d'eau froide, papa; mais vous vous en souvenez; à vous entendre, notre fortune a été bien souvent faite. — A m'entendre ! s'exclama-t-il avec une violente indignation. Est-ce que ça n'a pas été parce que le diable s'en est mêlé que tous mes plans sont allés à vau-l'eau ? — C'était inutile de discuter avec quelqu'un qui avait du sang bleu des rois d'Irlande. Maud avait appris cela avec quantité d'autres choses très utiles. — Oh ! toujours, papa, acquiesçait-elle. Racontez-moi ce qui s'est passé pendant que je vais égouter la salade. — Maud, ma chérie, mes pauvres yeux ne te verront plus longtemps faire ces besognes si au-dessous de toi. Non, il n'y en a plus pour longtemps. Crois-en ton pauvre père, qui a toujours fait de son mieux... de son

« Est-ce que tu continueras à rire lorsque je te dirai qu'il a été si ému qu'il a appelé un taxi et qu'il m'a supplié — je te prie de le comprendre — de l'accompagner jusque chez lui ?
« Lui jeta un regard narquois et ensuite ses yeux prirent une expression boudoise.
« Quoi ! dit Maud, vraiment intéressée.
« En faisant la part des exagérations de son père, il lui semblait qu'il y avait tout de même un certain fond à l'histoire.
« Un taxi, te dis-je, et tout le long du chemin depuis High Chaling jusqu'à Watford ! Il m'a présenté à sa famille comme l'homme qui lui avait sauvé la vie. Et quelle demeure, ma petite !
« Patrick Collier partagea le bifteck, en servit la garniture, et à l'aspect de ces choses appétissantes, il reconquit sa sérénité, accrut par l'intérêt que sa fille témoignait enfin à son récit.
« Tous les luges, je t'assure ! Il n'y avait que ma personne d'indéfectible. Et Mme Parry !... Ah ! l'exquise et douce créature ! J'avais-je dit que le nom était Parry ?... Et les jeunes filles !... les chères jolies créatures !... Et une d'elles est aveugle, Maud, pense à cela, ma chérie, dans sa prime innocente jeunesse être frappée de cécité... L'influenza, dit-on, en a été la cause...

Offres d'emplois

ON DEMANDE

Dans toute la région, hommes et dames pour travail facile, chez soi, dans loisirs, sans quitter emploi. Sérieux. — Ecrire : L. GABRIEL, à BIEVRES (Seine-et-Oise).



Bibliographie

LE MONDE COLONIAL ILLUSTRE

37, rue Marbeuf, Paris (8^e)
N° spécimen antérieur sur demande
Abonnement : France : 70 francs par an; Belgique : 80 fr. Etranger : 100 et 130 fr.

Sommaire du numéro 168. — Juin 1937

Les Cohésions géographiques de l'Empire, Robert Mangin, lauréat du Concours de la Géographie de la France totale. — A propos des revendications coloniales allemandes : Les Anglais et nous, Saint-Amery. — L'Exposition de 1937: Fêtes et Lumières, Jacques Men... — Le voyage du Ministre des Colonies en A.O.F. : Côte d'Ivoire, De l'âge du sol en terre battue à l'âge du parquet ciré, Stanislas Reizler. — « L'Algérie au carrefour de son destin », Gusta... — L'Empire britannique et le couronnement de George V. Notes d'un témoin, Marvin Sutton. — Dans les deltas indochinois: Les deux sacs de riz de l'Indochine, René Bouvier. — Au Sahara colonial du T.C.F.: Croisière Saharienne. — Un champion de la lutte contre la maladie du sommeil: le docteur Jamot, par le Médecin-inspecteur général Lasnet. — Notre referendum de « La reconnaissance coloniale ». Les statues oubliées: 111 au Cameroun. — S.O.S.: Misère dans le Sous, Ch. René... — Monacces sur Djibouti, Camille Fidel. — Cochinchine anémisée, Nguyen Van. — L'heure coloniale à l'école: Tour du Maroc cycliste, Un Insituteur. — Deux grandes figures coloniales: François Manceron et Achille Silvestre. — La production coloniale française: Produits de l'Indochine, J. M. — Hygiène et santé: Ce qu'il faut savoir des affections tropicales du Foie, docteur Bodros. — L'urbanisme à Madagascar: nouvel hôtel des Postes à Tananarive. — Aux acheteurs coloniaux: le fournisseur métropolitain peut-il améliorer les conditions de Négoce France-Colonies, J. P. — Le commerce extérieur au Congo belge, J. Rousseaux. — Foires et expositions: La Foire Internationale de Casablanca et l'économie impériale. — Les livres, Le Chartiste. — Transports et tourisme. — Propos de Hargneux, l'Un d'eux. — Le colonial à travers Paris, Le Fianeur.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant: L. PARAZINES.

LES ANNALES

Bernardin de Saint-Pierre, par Emile Henriot; le bourgmestre Max vu par Auguste Vierset; une vivante étude historique sur la Grande Mademoiselle; une étonnante page sur l'extrémisme politique mille ans avant Jésus-Christ; des anecdotes sur Mallarmé à propos de la fondation de l'Académie; une promenade à travers les Maures, des souvenirs de l'ambassadeur Bompard, la fin de la captivité du duc d'Enghien: tout cela se trouve dans les Annales du 25 mai 1937. En vente partout: le numéro, 2 fr. 50.

Importante Aff. demande entrer en relations avec Représ. Prof. actifs et débrouillards. Offrons avec débouchés très imp. une très forte commission avec primes annuelles ass. un très gros rapport. Ag. HAVAS n° 732 PERPIGNAN.

Quant de partir pour Paris notez l'adresse de L'AGENCE HAVAS 62, Rue de Richelieu, PARIS



Essai 3 mois: 2 francs

Puisque vous devez aller à la Foire du GRAVIER à AGEN

Notez que P.-O.-Midi délivrera les 7 et 13 juin 1937 pour Agen

au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de:

- AUCH
MARMANDE
LE BUISSON
MONTAUBAN

CONDOM à PORT-SAINTE-MARIE

PENNE à TONNEINS

VILLENEUVE-S.-LOT à CASTILLONNES

MONSEMRON-LIBOS à CAHORS

des billets spéciaux d'aller et retour de 3^e classe, à demi-tarif (avec minimum de perception de 5 francs pour les adultes et de 3 francs pour les enfants de 3 à 7 ans), valables le jour de la délivrance.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

Petits fûts
Grands avantages

N'avez-vous pas souhaité d'approvisionner votre table, commodément et à peu de frais, d'un vin dont l'origine vous garantirait la bonne qualité?

Peut-être avez-vous hésité devant la dépense que représenterait l'achat de toute une barrique de vin, en supposant même que vous puissiez la loger?

Peut-être, d'ailleurs, avez-vous des raisons de craindre pour la bonne conservation d'une quantité de vin correspondant à la consommation de plusieurs mois et n'appréciez-vous que médiocrement la corvée de la mise en bouteilles? Vous y ajoutez, sans doute, l'ennui et les frais de renvoi de la barrique vide!

Ces inconvénients n'existent plus. Les Grands Réseaux viennent, en effet, de mettre en vigueur un tarif spécial destiné à favoriser l'expédition de vin de consommation courante en petits fûts, de manipulation facile, dont le poids ne dépasse pas 70 kilos pour les quarts (55 litres environ) ou 40 kilos pour les demi-quarts (30 litres environ).

Les prix de ce tarif, extrêmement simple, sont établis de département à département. Ils comprennent: le prix du transport, de la gare d'expédition à la gare de destination; la livraison à domicile; les frais de reprise du fût à domicile et de renvoi à la gare expéditrice.

Connaître le prix du transport est des plus faciles. Il vous suffit de consulter le tableau des numéros de prix qui figure au « barème des petits colis », établi par département, et qui est délivré gratuitement par les gares ou les correspondants des Grands Réseaux.

Quand vous aurez le numéro qui vous intéresse, vous trouverez immédiatement le prix sur le tableau

du Tarif spécial P.V. 6-106, chapitre 1^{er}, § IV.

Facilité, commodité, économie, telles sont les caractéristiques de ce nouveau tarif.

N'ayons-nous pas raison de dire: Petits fûts... Grands avantages!

AYEZ CET ATOUT

LA CARTE A 1/2 TARIF

Voyages-vous habituellement sur une certaine ligne? de Cahors à Toulouse, par exemple? Prenez une carte à demi tarif valable trois mois ou un an sur ce parcours. Son faible prix est amorti en quelques voyages. En effet, une carte valable en 3^e classe sur le trajet Cahors-Toulouse (115 km.) coûte seulement: 80 francs pour 3 mois; 160 fr. pour un an. Ce prix est récupéré après 4 voyages aller et retour dans le premier cas; après 7 voyages aller et retour dans le second.

LA CARTE A DEMI TARIF

LA CARTE QUI FAIT GAGNER

Renseignez-vous dans les gares P.O.-Midi.

Pour vos bonnes nuits de voyage

P.O.-Midi fournit gratuitement un oreiller à tout voyageur occupant une place de couchette de 1^{re} classe.

Prenez pour vos voyages de nuit une couchette de 1^{re} classe; « vous vous lèverez » frais et dispos, à destination.

P.O.-MIDI

Vous écoulez plus facilement les produits de votre exploitation en utilisant les Colis agricoles (jusqu'à 50 kilos).

Vous êtes dans une localité desservie par un service de factage ou de réexpédition P.-O.-Midi? Faites les enlever chez vous. Sinon, déposez-les au bureau du correspondant de la S.T.A.P.O. le plus proche.

Ils sont transportés à la gare pour un prix minimum: 10 kilos, 1 fr.; 10 à 30 kilos, 2 fr.; 30 à 50 kilos, 3 fr.

Ils sont acheminés très rapidement. Ils sont livrés gratuitement à domicile (par les Services de factage).

Ils peuvent être expédiés en port dû, en port payé, contre remboursement. Economie... simplicité... rapidité.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

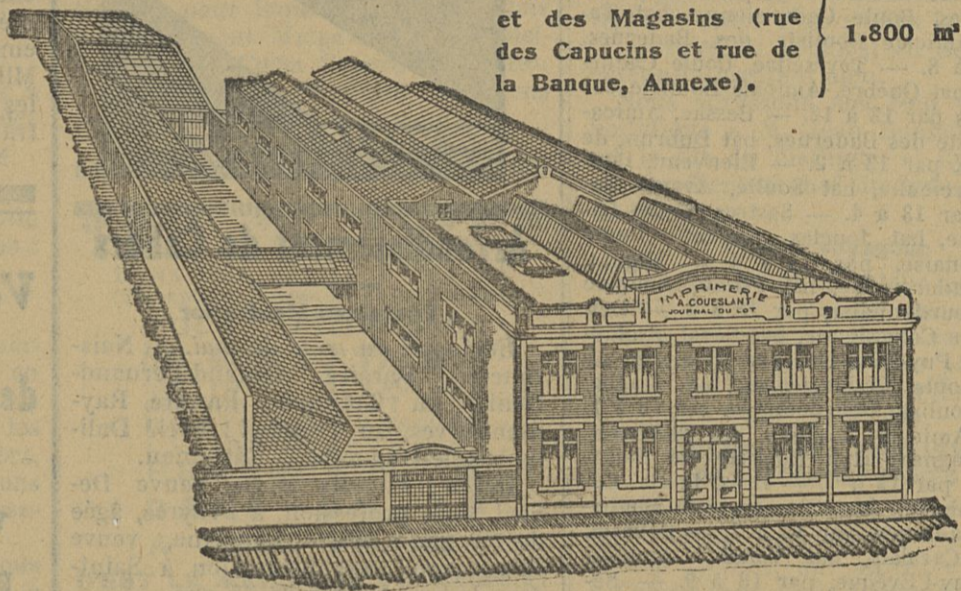
10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe) 1.800 m²



SERVICE D'ÉTÉ 1937

De Paris à Toulouse par Cahors

Table of train schedules from Paris to Toulouse via Cahors, listing stations, departure times, and train types (OMNIB., EXP., MIXTE, RAPIDE).

De Toulouse à Paris par Cahors

Table of train schedules from Toulouse to Paris via Cahors, listing stations, arrival times, and train types.

Montauban, Cahors à Libos

Table of train schedules between Montauban, Cahors, and Libos, listing stations and times.

Libos, Cahors à Montauban

Table of train schedules between Libos, Cahors, and Montauban, listing stations and times.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

Table of train schedules from St-Denis-près-Martel to Aurillac.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules between Le Buisson and St-Denis-près-Martel.

Toulouse à Capdenac, Erive et Paris

Table of train schedules from Toulouse to Capdenac, Erive, and Paris.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

Table of train schedules from Aurillac to St-Denis-près-Martel.

St-Denis-près-Martel au Buisson

Table of train schedules from St-Denis-près-Martel to Le Buisson.

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

Table of train schedules from Paris to Brive, Capdenac, and Toulouse.

De Sarlat à Gourdon

Table of train schedules between Sarlat and Gourdon.

De Gourdon à Sarlat

Table of train schedules between Gourdon and Sarlat.

De Cahors à Capdenac

Table of train schedules between Cahors and Capdenac.

De Capdenac à Cahors

Table of train schedules between Capdenac and Cahors.